



**PROCÈS-VERBAL
de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)
tenue les 10 et 11 septembre 2008, à 19 h
au 1601, avenue De Lorimier, Montréal**

Responsables et solidaires
Pour une nouvelle démocratie

PRÉSENCES

Comité exécutif

Gaétan Châteauneuf, président
Manon Perron, trésorière
Véronique De Sève, 1^{re} vice-présidente

Conseil syndical

Flavie Achard, éducation
Patrice Benoit, environnement et dév. durable
Louis-Carlo Cantave, immigr. et rel. ethnoculturelles
Jean-Marie Dion, droit au travail
Chantal Lapanne, condition féminine
Alain Ouimet, santé-sécurité
Donald Picotte, LGBT
Youan St-Pierre, Jeunes

Gaétan Châteauneuf et Manon Perron agissent respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE

Le président, Gaétan Châteauneuf, débute par une minute de silence observée à la mémoire de toutes celles et tous ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière. Il demande une pensée particulière pour Hugues Rondeau, salarié du conseil central, dont le père est décédé au cours de l'été.

Il souhaite la bienvenue à tous, particulièrement aux nouvelles et nouveaux délégué-es.

Il rend compte des activités de l'été, soit particulièrement les négociations dans l'hôtellerie, la parade de la fierté gaie, la démission du ministre Couillard, les compressions fédérales dans la culture et les arts.

De plus, il indique qu'il a eu le privilège cet été d'assister à une table ronde sur l'immigration à la CFDT Rhône-Alpes et informe que des camarades de la CFDT sont avec nous cette semaine.

Il donne également l'information à l'effet que le conseil d'agglomération a adopté la proposition que nous avons mise de l'avant dans la campagne sur la forêt.

Il termine avec les activités de la rentrée : les élections fédérales qui s'annoncent, la lutte pour le droit à l'avortement; la réforme dans la gouvernance des universités, la lutte contre la privatisation

de la santé. Enfin, il y aura la journée mondiale pour le travail décent, le 7 octobre prochain, mise de l'avant par la Confédération syndicale internationale, à laquelle la CSN est affiliée.

Ce sera un automne mouvementé. Il y aura beaucoup d'actions et quelques samedis occupés. Nous sommes bien organisés pour faire pression et prendre la rue lors des rassemblements. Je compte sur vous. Bonne soirée !

2. APPEL DES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Manon Perron fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

3. PRESENCE DES DELEGUE-ES DU GRAND NORD

Gaétan Châteauneuf salue la présence de membres du STT du Centre de santé Tulattavik de l'Ungava (CSN), qui assistent à la présente assemblée par voie téléphonique.

- Michelle Audy, présidente, déléguée officielle
- Jacqueline Bernier, agente de griefs.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Manon Perron fait la présentation de l'ordre du jour.

***Le 10 septembre
19 h 00***

1. Ouverture
2. Appel des dirigeantes et des dirigeants
3. Présence des délégué-es du Grand-Nord
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 juin 2008
6. Admission des visiteuses et visiteurs
7. Affiliation des nouveaux syndicats
8. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégué-es
9. Conflits :
 - Hôtellerie
 - Casino
 - Lutte des artistes
10. Campagne de la Ligue des droits et libertés
Invité : *Monsieur Dominique Peschard*, président
11. Campagne contre la loi C-484
12. Tirage de Fondation pour le Camp Vol d'été Leucan-CSN

Le 11 septembre
9 h 00

13. **Activité de formation sur l'intégration des communautés culturelles**
Invitées : *Lise Poulin*, secrétaire générale de la CSN
Josée Roy, adjointe au comité exécutif
14. **Situation en Colombie**
Invitée : *Madame Marta Nino*, représentante d'*Action solidarité pour la Colombie*
15. **Forum social de Laval**
Invité : *Monsieur Mathieu Leclerc*, Corporation de développement communautaire de Laval (CDC)
16. **Priorités 2008-2009**
17. **Divers**

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Louis Carlo Cantave
Appuyé par Laval Rioux

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 JUIN 2008

Il est proposé par Youan St-Pierre
Appuyé par Richard Gagnon

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 juin 2008 tel que présenté.

ADOPTÉE

La vice-présidente, Véronique De Sève, souligne qu'on avait annoncé la cueillette de 7 000 \$ pour LEUCAN, mais c'est 8 000 \$ que nous avons ramassés.

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS

Il est proposé par Lisa Courtemanche
Appuyé par Pierre Marier

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉE

7. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Manon Perron indique qu'il y a un syndicat à affilier.

**Il est proposé par Jacques Tricot
Appuyé par Bernard Vinet**

Que l'on affilie le Syndicat des employé-es de l'Association de la construction du Québec - Bureau régional de Montréal et de l'Ouest du Québec (17 membres).

ADOPTÉE

8. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES

Mona Edma, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégué-es.

**Il est proposé par Mona Edma
Appuyé par Lise Therrien**

Que l'on accrédite les délégué-es suivants :

S. professeurs Cégep du Vieux-Montréal (CSN)	Hanan Smidi	Officiel
S prof. en soins infirmiers et cardio-resp. du CSSS de Bordeaux-Cartierville- Saint-Laurent (CSN)	Daniel Dubé	Substitut
Association professionnelle du personnel administratif (APPA – CSN)	Maria Mattiace Lise Pilon Nicole Payeur	Substitut Officielle Substitut

ADOPTÉE

9. CONFLITS

a) SEE de la Société des casinos du Québec (CSN)

Gaétan Châteauneuf invite les membres présents du SEE de la Société des casinos du Québec (CSN), syndicat en lock-out depuis le 27 août dernier, à venir à l'avant, et demande à Monsieur Rick Scopelleti, premier vice-président, de présenter le conflit.

Il s'agit d'un syndicat d'environ 200 salarié-es syndiqués. La négociation a débuté en juin 2007 et s'inscrivait dans une négociation coordonnée avec les syndicats des casinos de Hull et de

Charlevoix. Il y a eu une entente de principe en août dernier, sauf pour les agents de sécurité. Un seul point a échoué, c'est celui des horaires de travail. Pourtant, rien ne laissait présager une mésentente sur ce point; aucun problème n'avait été signalé, aucun signe d'absentéisme relié, aucune maladie, aucun burn-out. Depuis, nous avons tenté de négocier, mais sans succès. À l'assemblée générale du 17 août dernier, 94 % des membres ont voté la grève.

Le 27 août, il y a eu un débrayage de quatre heures avec une occupation des bureaux de l'administration : *Les boss sont partis rapidement*. À 19 heures, l'employeur annonçait le lock-out. *Pourquoi ?* La clientèle n'est pas au courant que les cadres font présentement le travail, et qu'ils ne sont pas formés pour cela (arrêts cardiaques, interventions physiques, plusieurs conflits de toutes sortes, vols de sacs à main, évacuation en cas de feu, surveillance des personnes ayant signé un contrat d'auto-exclusion, etc.)

Le monde veut conserver l'horaire qu'ils ont depuis neuf ans. On va continuer. Le moral est bon sur les lignes de piquetage. Merci à tout le monde ce soir de nous avoir écoutés.

**Il est proposé par Lisa Courtemanche
Appuyé par Daniel Dubé**

Que l'assemblée générale du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) appuie les camarades de l'unité des agents de sécurité du SEE de la Société des Casino du Québec (CSN) dans leur lutte actuelle pour l'obtention d'une convention collective.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Gaétan Châteauneuf les remercie chaleureusement et invite maintenant Monsieur Jean Lortie, président de la Fédération du commerce (CSN), à venir présenter la situation dans l'hôtellerie.

b) La situation dans l'hôtellerie

Jean Lortie, s'adresse à l'assemblée. Il explique les enjeux entourant la coordination de la négociation. Il s'agit des conditions de travail des salarié-es de 40 hôtels. *On savait que ce serait difficile puisque l'enjeu pour le côté patronal était de casser la CSN, et notre modèle de négociation depuis 21 ans.*

Il fait le compte rendu du déroulement de la négociation, rappelle les revendications, les gains obtenus, entre autres sur la diminution de la charge de travail des préposé-es aux chambres, les congés favorisant la conciliation travail famille, les assurances collectives (60 % payées par l'employeur), le régime de retraite, les salaires (13 % sur 4 ans). Plusieurs problèmes locaux ont été réglés. *La victoire a été durement acquise malgré la pluie et la bataille. Les essentiels sont préservés. On va consolider notre recette. Nos membres sont contents. On a mis sur pied une campagne de 1 \$ par membre par semaine pour appuyer celles et ceux qui n'ont pas réglé. Nous les professionnels, avons gagné encore une fois cette année, grâce à la machine CSN.*

Gaétan Châteauneuf, invite maintenant deux représentants de syndicats de l'hôtellerie qui sont présentement en grève générale illimitée, soit : Monsieur Denis Laneuville, vice-président du **STT Four Points Sheraton Centre-ville (CSN)**, représentant 67 travailleuses et travailleurs en grève

depuis le 25 août dernier; et Monsieur Pascal Côté, président du **STT de l'hôtel Reine-Élisabeth (CSN)**, représentant 564 travailleuses et travailleurs en grève depuis le 28 août dernier. Chacun explique leur situation locale. Les deux sont allés chercher un vote de grève à plus de 84 %. Ils recherchent le même règlement que dans les autres hôtels. *Nous sommes contents de l'expérience même si ce n'est pas toujours facile. Nous sommes confiants qu'on va gagner !*

Richard Lavallière, salarié du conseil central, explique la lutte faite aux scabs, particulièrement au Four Points. Des enquêteurs se sont présentés deux fois sur les lieux de travail. Dix d'entre eux ont été trouvés, dont de jeunes mineurs.

**Il est proposé par Youan St-Pierre
appuyé par Louis Carlo Cantave**

Que l'assemblée générale du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) appuie les camarades du STT du Four Points Sheraton Centre-ville (CSN) et du STT de l'hôtel Reine Élisabeth (CSN) dans leur lutte actuelle pour l'obtention d'une convention collective.

ADOpte A L'UNANIMITE

Sous de chauds applaudissements, le président, Gaétan Châteauneuf, les remercie et conclut : *J'ai vu une belle bataille cet été. J'ai eu aussi l'occasion de me faire mouiller. J'ai vu une belle solidarité et du monde déterminé. Les résultats seront concluants.*

c) Lutte des artistes

Le président invite Madame Anne-Marie Jean, de Culture Montréal, à s'adresser à l'assemblée.

Madame Anne-Marie Jean explique ce qu'est l'organisme Culture Montréal «un mouvement citoyen qui a pour mission de placer la culture au cœur du développement de Montréal». Il travaille à la mise en réseau des différents intervenants culturels, artistes, etc. Depuis la politique culturelle votée en 2005 par la Ville de Montréal, *Culture Montréal* est mobilisé pour que cette politique culturelle soit mise en application, car aucun moyen n'a été dégagé pour sa réalisation.

De plus, Madame Jean fait le point sur les dernières compressions du gouvernement fédéral dans le domaine des arts et de la culture. Il s'agit de près de 25 millions dans divers programmes de soutien aux arts et à la culture. Partout au Québec et au Canada, artistes, organismes culturels, regroupements et organisations se mobilisent pour mener une campagne qui se tiendra tout l'automne. De nombreux partenaires sont impliqués, tant du milieu privé que public, de même que des organisations comme la Coalition canadienne des arts, la Conférence canadienne des arts, des regroupements artistiques professionnels nationaux, des artistes et créateurs, etc. *On veut que le tout s'étende aux grandes villes. Il faut que le public s'exprime aussi. On veut outiller les gens pour ce faire. On doit questionner les différents partis pendant la présente campagne électorale, exiger d'eux un engagement.*

**Il est proposé par Laval Rioux
Appuyé par Jean-Marie Dion**

Que l'assemblée générale du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) appuie les revendications du milieu culturel montréalais contre les compressions du gouvernement fédéral dans le domaine des arts et de la culture et demande à ses syndicats affiliés, à ses militantes et militants, de faire parvenir une lettre au Premier ministre du Canada en appui à leurs revendications.

ADOPTÉ

Le président remercie Madame Anne-Marie Jean.

10. CAMPAGNE DE LA LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS

Manon Perron introduit le point, rappelle la lettre envoyée à tous les syndicats le 28 août dernier concernant la campagne d'adhésion soutenue par le conseil central et invite Monsieur Peschard, président de la Ligue des droits et libertés à s'adresser à l'assemblée.

Monsieur Peschard rappelle la tradition de travail conjoint entre la Ligue des droits et libertés et le Conseil central du Montréal métropolitain (CSN), *une lutte pour les droits dans une perspective militante*. Il dresse un bref historique de la Ligue et explique l'importance de la campagne actuelle d'adhésion, dans un contexte où les droits sont de plus en plus sévèrement menacés. Il cite plusieurs dossiers de travail, comme les SLAPP (poursuites-bâillons), la liste noire des passagers aériens au Canada, la loi anti-terroriste, les certificats de sécurité, le moratoire sur le pistolet taser, l'érosion de nos libertés civiles, l'aide juridique, les droits des détenus, les politiques sociales (pauvreté, aide sociale, salaire minimum, etc.), l'action des forces policières au sommet de Montebello et plusieurs autres. Il conclut en disant que *La lutte pour les droits est éminemment politique*.

**Il est proposé par Richard Gagnon
Appuyé par Marie-Pierre Desbiens**

Que le Conseil central du Montréal invite ses syndicats affiliés, à titre d'organisation, de même que ses militantes et ses militants, à titre d'individu, à devenir membres de la Ligue des droits et libertés.

ADOPTÉ

Le président le remercie.

11. CAMPAGNE CONTRE LA LOI C-484

Véronique De Sève présente la campagne *NON à la loi C-484 – On ne joue pas avec les droits des femmes*. Même si cette Loi sur les enfants non encore nés victimes d'actes criminels est en train de mourir au feuilleton, elle ouvre une brèche pour donner des droits au fœtus. D'autres projets sont d'ailleurs sur la table : un projet de loi visant à restreindre le droit à l'avortement ; un autre visant à protéger le droit de conscience des professionnels de la santé ; et le troisième sur le mauvais traitement d'une femme enceinte et la détermination d'une peine.

Elle indique que le conseil central a fait parvenir une lettre à la Gouverneure générale lui faisant part de son appui à la nomination du Dr Henry Morgentaler à l'Ordre du Canada.

Elle souligne les actions en cours pour préserver cet acquis gagné de haute lutte par le mouvement des femmes et pour contrer les projets de loi en cours et la politique du gouvernement Harper. Elle appelle à la manifestation pan canadienne du 28 septembre prochain et invite tout notre monde à être présent.

**Il est proposé par Lisa Courtemanche
Appuyé par Roger Davidson**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) invite ses syndicats affiliés, de même que ses militantes et militants, à :

- ♦ Signer la carte postale et la faire parvenir à la Chambre des communes ;
- ♦ Interpeller les candidates et candidats de tous les partis politiques pour qu'ils se prononcent contre les différents projets de loi affectant le droit à l'avortement ;
- ♦ Participer en grand nombre à la manifestation organisée à Montréal le 28 septembre prochain.

ADOPTÉ

12. TIRAGE – FONDACTION

Le président invite Louise Girard, salariée à Fondation, pour procéder au tirage de trois paires de billets pour le spectacle bénéfice donné par Jonathan Painchaud, au profit du Camp Vol d'été Leucan-CSN et du Club des petits déjeuners du Québec.

*Le jeudi 11 septembre
9 h 00*

13. ACTIVITÉ DE FORMATION SUR L'INTÉGRATION DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

Le président salue la présence de deux membres de la CFDT Rhône-Alpes à la présente activité sur l'intégration des communautés culturelles. Il s'agit de madame Sophie Binat, de l'Association nationale pour l'emploi et Monsieur Martin Gandloff, d'un syndicat Carrefour.

Il invite **Madame Lise Poulin**, secrétaire générale de la CSN, et **Madame Josée Roy**, adjointe au comité exécutif de la CSN, à venir présenter l'activité.

Manon Perron rappelle l'implication de la confédération et du conseil central sur les questions de l'immigration et des communautés culturelles.

Lise Poulin et Josée Roy présentent le document audio-visuel *Des milieux de travail de toutes les couleurs - Apprendre à travailler ensemble*. Il s'agit d'un guide pour l'intégration et le maintien en emploi des immigrantes et immigrants et des personnes des communautés culturelles et des minorités visibles.

Les objectifs de la formation sont de prendre conscience de l'importance de l'immigration, de sensibiliser les syndicats à la venue chez eux d'immigrants, de membres de communautés culturelles et des minorités visibles, de débattre des meilleurs moyens pour faciliter leur intégration et leur maintien en emploi et de renforcer la vie syndicale.

Les points abordés sont : l'importance de l'immigration pour le Québec et les régions, la situation de l'immigration au Québec; l'intégration en emploi : encore du chemin à faire et la prise en charge syndicale. À la suite de quoi les déléguées font part de commentaires et d'expériences vécues.

Manon Perron invite les délégué-es à utiliser le guide dans leur syndicat.

14. SITUATION EN COLOMBIE

Le président présente Madame Marta Luigia Nino et l'invite à venir parler de la situation en Colombie.

Madame Nino est arrivée au Québec en 1988 à la suite d'une vigoureuse campagne d'Amnistie internationale qui a réussi à la faire libérer de prison en Colombie. Elle était une militante syndicale dans l'enseignement.

Elle a fondé avec un groupe de militants et de militantes d'origine colombienne vivant au Québec un groupe d'action nommé *Action Solidarité pour la Colombie* qui sensibilise et informe la population, les mouvements communautaires, populaires et syndicaux sur la terrible répression que subit le mouvement syndical et progressiste en Colombie, particulièrement depuis les deux dernières décennies. Elle continue sa militance à Montréal.

Dans un émouvant témoignage, elle donne de nombreux exemples d'injustices et d'assassinats perpétrés en Colombie, tant envers les prisonniers politiques qu'envers les leaders syndicaux. *Il ne faut pas penser que la libération d'Ingrid Betancourt a modifié la situation, au contraire, rien n'a changé depuis.* Le combat se poursuit et l'appui des forces vives syndicales est grandement apprécié.

Il est proposé par Patrice Lorrain-Chenu

Appuyé par Mona Edma

Que le Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) accorde un soutien moral et politique à la lutte de l'organisme *Action solidarité pour la Colombie* contre la répression étatique envers celles et ceux qui dénoncent les exactions du gouvernement et encourage les syndicats à en faire autant.

ADOPTÉ

15. FORUM SOCIAL DE LAVAL

Le président invite **Monsieur Mathieu Leclerc**, responsable du Forum social 2009 pour la CDC de Laval, la Corporation de développement communautaire, à venir présenter le Forum social de Laval qui se tiendra les 24, 25 et 26 avril 2009.

Monsieur Mathieu Leclerc explique la démarche de mobilisation des collectivités qui s'étend sur une période d'une année. Il y a tout d'abord l'organisation de forums locaux sur les neuf territoires de Laval. Ces forums visent à cerner les enjeux propres aux quartiers et se mettre en action pour le forum régional d'avril prochain, où seront discutés les enjeux régionaux lors d'ateliers thématiques. Plusieurs partenaires se sont associés à l'organisation du forum, dont le Syndicat des professeurs du Cégep Montmorency (CSN) et le conseil central. Il fait un appel à toutes les citoyennes et tous les citoyens de Laval et les invite à y participer.

Par la suite, Véronique De Sève souligne l'appui donné par le conseil central pour l'événement et rappelle le thème du dernier congrès du conseil central «Responsables et solidaires pour une nouvelle démocratie». *Le Forum social de Laval est donc un moment privilégié pour réaffirmer notre engagement et notre responsabilité citoyenne afin de construire un monde meilleur, plus égalitaire, fraternel, juste et démocratique.*

Il est proposé par Marie-Pierre Desbiens

Appuyé par Francis Lagacé

Que le Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) invite ses syndicats de la région de Laval et ses militantes et militants demeurant à Laval, à participer aux différentes activités entourant le Forum social de Laval.

ADOPTÉ

Le président remercie Monsieur Leclerc.

16. PRIORITÉS 2008-2009

Gaétan Châteauneuf présente le document sur les priorités du conseil central pour l'année 2008-2009, les principales étant : le pacte pour l'emploi, le dossier de la santé, la consolidation des syndicats en vue du maraudage dans les secteurs public et parapublic et dans la construction, les élections fédérales, la préparation des élections municipales, le dossier de l'UQAM, les rendez-vous du 60^e anniversaire de la déclaration des droits de l'homme, du Rassemblement pan canadien des jeunes féministes, du Forum social de Laval, du 5^e Sommet des citoyens de Montréal, la déclaration de principe du conseil central, l'amélioration de notre visibilité, le suivi de la situation à Montréal Nord et les priorités des fronts de lutte.

Il est proposé par Lise Therrien

Appuyé par Huguette Thiffault

Que l'assemblée générale du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) reçoive le rapport sur les priorités du conseil central pour l'année 2008-2009.

ADOPTÉ

17. DIVERS

Manon Perron présente les différents points suivants :

a) *Les délocalisations au Québec : pistes d'action et de réflexion*

Elle donne l'information au sujet de l'atelier de réflexion sur la portée réelle des délocalisations au Québec et les réponses syndicales. Cet atelier est organisé par le comité Droit au travail du conseil central et se tiendra le lundi 29 septembre prochain. Monsieur Patrice Jalette, professeur au Département de relations industrielles de l'Université de Montréal et chercheur affilié au Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail nous fera part des dernières études sur le sujet. Un buffet sera servi sur place. Voir le carton mauve distribué à cette occasion.

b) *Manifestation contre le refus du Canada d'adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones – 13 septembre*

Elle donne l'information au sujet de la manifestation du 13 septembre contre le refus du Canada d'adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Le communiqué de presse est distribué à l'arrière.

c) *Prenez goût aux plaisirs des marchés saisonniers*

Elle présente la carte des marchés saisonniers de *Nourrir Montréal* qui se tiendront dans huit quartiers de la région.

d) *Les fronts de lutte et la formation au conseil central*

Elle présente le dépliant produit par le conseil central pour faire connaître les fronts de lutte, de même que la brochure faisant état du calendrier de formation pour l'année 2008-2009.

e) *Comité des jeunes*

Elle fait l'annonce du 5 à 7 de ce soir, organisé par le comité des jeunes du conseil central. Un intéressant débat se prépare sous le thème *Être jeune et militante, militant syndical : Ça m'tentes-tu, ça m'tentes-tu pas ?*

f) *Démission du ministre Couillard*

Elle rappelle que la lettre du président Gaétan Châteauneuf, parue dans *Le Devoir*, est disponible à l'arrière.

g) *Manifestation contre la C-484*

Elle rappelle l'importante manifestation du 28 septembre prochain contre la loi C-484 et pour le droit des femmes à l'avortement.

h) Achat responsable

Elle informe qu'un produit LAVO assouplisseur liquide est présentement en vente dans nos épiceries. Les profits réalisés à la suite de la vente de ce produit seront versés pour la lutte contre le cancer du sein. Il s'agit d'une initiative de l'un de nos militants : l'entreprise où il travaille l'a reprise à son compte.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Il est proposé par Richard Gagnon
Appuyé par Youan St-Pierre**

Que l'on ajourne immédiatement.

ADOPTÉE

La réunion est levée à 12 h 55, le 11 septembre 2008.

Gaétan Châteauneuf
Président

Manon Perron
Trésorière
Secrétaire de l'assemblée

Nombre de délégué-es à l'assemblée :

Le 10 septembre : 69 délégué-es

Le 11 septembre : 53 délégué-es

Femmes : 30

Femmes : 22

Hommes : 39

Hommes : 31

Officiel-les : 62

Officiel-les : 48

Substituts : 7

Substituts : 5